

# La France insoumise

MONTREUIL



## **SNEM à Montreuil : Non à l'intoxication légale !**

Depuis la rentrée, à Montreuil, riverains et parents d'élèves des écoles Jules Ferry sont activement mobilisés pour exiger la fermeture de l'usine voisine, la SNEM, spécialisée dans la Galvanoplastie de pièces métalliques pour l'aviation militaire et civile. Cette usine est un établissement classé ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) soumis à une autorisation d'exploitation de la préfecture, et qui travaille pour deux donneurs d'ordre : Airbus et Safran.

Le traitement des métaux utilisés pour les pièces d'aviation que produit la SNEM utilise des produits chimiques très nocifs tant pour l'environnement que pour les travailleurs. Il s'agit notamment du chrome 6 classé cancérigène, mutagène et reprotoxique certain par le CIRC, ou du perchloroéthylène. Le chrome 6 est interdit à partir du 21/09/2017 par la réglementation mais Airbus et Safran ont obtenu une dérogation pour pouvoir continuer de l'utiliser. L'utilisation de ces produits est soumise à des règles très strictes visant à protéger l'environnement et les salariés travaillant à leur contact.

Pourtant, depuis de nombreuses années, plusieurs rapports de la préfecture ont pointé plusieurs non-conformités, notamment en 2007 où il est fait état de « résultats catastrophiques » d'analyses chimiques. Les demandes préfectorales de mise en conformité pour les stockages de déchets et les extractions d'air n'ayant jamais été respectées par la SNEM, celle-ci est aujourd'hui visée par une mise en demeure de la préfecture, qui expose la SNEM à des sanctions en cas de non-respect dont une suspension d'activité en novembre 2017. Jusqu'à cette échéance, la préfecture a pourtant décidé de laisser produire cette usine polluante et vétuste. Pour cela, ils ont même fait appel aux forces de l'ordre pour évacuer les manifestants rassemblés devant l'usine.

Nous sommes extrêmement inquiets des conditions de travail de la quinzaine d'ouvriers de la SNEM soumis à un patron fuyant ses responsabilités. Exposés à des produits toxiques alors qu'il est certain que les règles visant à protéger leur santé et leur sécurité ne sont pas respectées quand le toit de l'usine est totalement perméable et qu'il pleut à l'intérieur. Enfin, il s'avère que le taux de chrome 6 dans l'usine, lors d'un contrôle du laboratoire central de la préfecture de police un jour de faible activité, dépasse largement la norme autorisée.

Le scandale sanitaire de l'amiante qui fait de nouveau l'actualité illustre bien la situation qui se présente à l'échelle de ce quartier et de cette petite usine, sous-traitante de deux multinationales imposant leur loi, où le poids de la hiérarchie les empêche de s'exprimer librement, les salariés prennent peu à peu conscience des dangers sur leur santé qu'ils encourent. Tous les acteurs de la prévention des risques au travail (Médecine du travail, CRAMIF, Inspection du travail ...) doivent se mobiliser pleinement pour protéger la santé des salariés.

Même si un risque immédiat n'a pas encore été démontré par les études concernant la santé des élèves et des riverains, il est avéré qu'il y a un risque à terme pesant sur l'environnement et la santé des salariés. Pouvons-nous accepter que des enfants, des riverains et des travailleurs vivent dans un environnement aussi pollué? Comment une usine utilisant de tels produits toxiques a pu continuer à bénéficier d'une autorisation d'exploitation dans une zone d'habitation à proximité d'écoles ?

Tous les indicateurs de cette entreprise sont au rouge : chiffre d'affaires en nette baisse, plan de sauvegarde, remise aux normes très coûteuse. Il n'y a pas de solution satisfaisante pour les salariés, l'environnement et les riverains avec le maintien de cette usine sur ce site. Il faut dès maintenant accompagner les travailleurs dans la reconnaissance du préjudice subi et ne ménager aucun effort pour leur reclassement ou leur reconversion. Les groupes Airbus et Safran, qui portent une responsabilité sur la santé et la sécurité des salariés les obligeant à continuer de travailler avec ces produits interdits alors que d'autres procédés moins nocifs existent, doivent appuyer leur reclassement ou leur reconversion dans d'autres usines sous-traitantes conformes aux normes de sécurité. Ce sont eux les responsables de cette situation scandaleuse et dangereuse pour tous.

Nous ne pouvons que rejoindre les associations de riverains et parents d'élèves sur la demande de fermeture de cette usine. Comme eux, nous nous préoccupons du devenir des salariés, premières victimes de dirigeants irresponsables et de lois affaiblissant toujours plus leurs moyens de défense.

Montreuil le 20/09/2017

**Contact presse** : Pierre Vila – co-coordonateur des Groupes d'Appui FI Montreuil – 06.17.32.41.82